



Rapport d'activités

Organisme pour la Sécurité et la Qualité de la Chaîne Alimentaire **2015**

Table des matières

l.	Introduction	3
II.	MANCP	3
III.	RASFF	3
IV.	Formation continue	4
Fo	ormation continue nationale	5
Fo	ormation continue européenne	5
٧.	Collaboration internationale	5
Co	ommission européenne	6
EF	FSA	6
Re	éunions des représentants des agences nationales de contrôle	6
VI.	Coordination nationale des contrôles officiels	6
VII.	Portail internet	7
	Activités dans le cadre de la Présidence luxembourgeoise du Consion européenne	
IX	Divers	9

I. Introduction

L'OSQCA a comme tâches principales la mise en place du plan de contrôle de la chaîne alimentaire, la réalisation d'audits au sein des autorités compétentes et la coordination entre les différentes administrations chargées des contrôles officiels de la chaîne alimentaire. L'OSQCA est le point de contact national pour le système d'alerte rapide, pour la coopération administrative entre Etats membres, pour la Commission européenne, pour l'EFSA et pour la formation continue nationale et européenne pour le contrôle de la sécurité alimentaire. Ses membres représentent le Luxembourg dans des groupes de travail au sein de la Commission européenne, l'EFSA et l'OAV.

En 2015, le fonctionnement de l'OSQCA était assuré par 3 membres à tâche complète dont 1 agent détaché par la Direction de la Santé, 1 agent chargé de mission engagé dans le cadre de la présidence luxembourgeoise auprès du Conseil européen par l'Administration des Services Vétérinaires (ASV) et 1 agent avec le statut du travailleur handicapé par le Ministère de la Santé. L'OSQCA compte aussi 1 membre à tâche partielle détaché par l'Administration des Services Techniques de l'Agriculture (ASTA).

II. MANCP

Le plan pluriannuel de contrôle de la chaîne alimentaire (MANCP) et son rapport annuel intégré, exigés par le règlement (CE) n°882/2004, sont gérés par l'OSQCA. Plusieurs fiches du MANCP décrivant les systèmes de contrôle en place ont été actualisées en 2015. Ce plan est accessible au public sur le site www.securite-alimentaire.lu/organisme/pcnp/. Le rapport annuel intégré du MANCP de l'année 2014 a été élaboré selon la même structure que celle de l'année précédente. Les administrations ont le choix d'intégrer leur données dans le document principal du rapport ou d'élaborer des rapports partiels pour leurs systèmes de contrôle et de référencier ceux-ci dans le document principal. Le rapport annuel intégré des contrôles officiels décrit tous les contrôles réalisés dans le cadre du règlement (CE) 882/2004; il a été finalisé et publié en décembre 2015.

III. RASFF

L'OSQCA est le gestionnaire au Luxembourg du système d'alerte rapide pour l'alimentation humaine et animale (RASFF) de la Commission européenne : https://webgate.ec.europa.eu/rasff-window/portal/.

En 2015, en total 3006 notifications ont été transmises via le système RASFF :

- 745 alertes
- 1370 rejets aux frontières
- 474 informations « pour attention »
- 378 informations « pour suivi »
- 39 « news »

Les notifications de la Commission européenne concernant le marché du Luxembourg reçues par l'OSQCA ont été transférées après une première évaluation du risque aux administrations compétentes concernées qui s'adressent aux exploitants pour prendre les mesures nécessaires et en assurer le suivi. On comptait 89 de ces notifications de produits provenant du marché européen dont :

- 76 alertes,
- 2 informations « pour attention »
- 11 informations « pour suivi »

Туре		Suivi fait par			
Denrée alimentaire	0E	ASV	29		
	85	SECUALIM	57		
Aliment pour animaux	1	ASTA	1		
Matériaux en contact	3	SECUALIM	3		

Tableau récapitulatif des types de notifications et les administrations chargées de leur suivi.

Vice-versa les différentes administrations luxembourgeoises ont déclenché 13 notifications originales du Luxembourg vers le RASFF via l'OSQCA :

- 5 alertes
- 6 rejets aux frontières
- 2 informations « pour attention »

On peut noter l'évolution suivante en ce qui concerne les notifications originales pour le RASFF issues du Luxembourg depuis 2005 :

LU	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
	7	7	10	11	16	23	25	8	17	12	13

2 notifications ont comme pays d'origine le Luxembourg (2 informations « pour suivi »).

IV. Formation continue

Une autre mission de l'OSQCA est la coordination de la formation continue des agents chargés à procéder aux contrôles officiels ainsi que pour les agents agissant dans les laboratoires de sécurité alimentaire animale et humaine. Ceci concerne les formations nationales en collaboration avec l'INAP et les formations à niveau européen en collaboration avec la Commission européenne.

Les administrations et établissements pouvant bénéficier des offres de formation dans le domaine de la sécurité alimentaire organisées par l'OSQCA sont :

- Division de la Sécurité Alimentaire
- Administration des Services Vétérinaires
- Administration des Services techniques de l'Agriculture

- Laboratoire de Contrôle et d'Essais de l'ASTA
- Division du Laboratoire de Médecine vétérinaire
- Division de la Pharmacie et des Médicaments
- Division de la Radioprotection
- Institut Viti-Vinicole
- Laboratoire National de Santé
- Administration de la Gestion de l'Eau

Formation continue nationale

Le programme INAP « Inspections et Laboratoires » avait été actualisé fin 2014 avec fixation de quelques nouvelles priorités de formation. 2015 ont ainsi été organisées 2 formations nationales spécifiques pour les agents du contrôle officiel (« Mieux convaincre et mieux persuader » lors des inspections, Validierung und Messunsicherheit).

Un agent de l'OSQCA a également participé en tant que tuteur aux formations de l'administration des douanes et accises et de la Police.

Formation continue européenne

A niveau européen, où l'OSQCA fonctionne comme point de contact national pour le programme « Better Training for Safer Food (BTSF) » qui est piloté et supervisé par la Commission européenne et géré par Agence exécutive pour les consommateurs, la santé et l'alimentation (Chafea). BTSF a proposé 36 formations théoriques et pratiques de 5 jours dans différents domaines de la sécurité alimentaire. 7 formations BTSF étaient proposées sous forme de e-Learning.

Chaque service a envoyé un ou plusieurs agents à une des formations de cet éventail de plus en plus large. En total, 21 agents de l'Etat luxembourgeois étaient présents à 25 sessions de formations BTSF en 2015. 3 agents ont participé à 2 différentes formations e-Learning.

V. Collaboration internationale

Dans sa mission de point de contact national du Luxembourg en matière de sécurité alimentaire pour la Commission européenne et en tant que point focal pour l'EFSA (European food safety authority), l'OSQCA a répondu à plusieurs demandes d'information de la Commission et de l'EFSA après concertation avec les administrations nationales. Il est l'interlocuteur-coordinateur entre les instances européennes internationales et les ministères, les administrations, les services ou les organisations scientifiques concernés.

Les membres de l'OSQCA ont représenté le Luxembourg à diverses réunions auprès de la Commission européenne, de l'OAV et de l'EFSA lors de groupes de travail ayant trait à la sécurité de la chaîne alimentaire.

Commission européenne

On peut noter notamment les réunions relatives à l'application générale du règlement (CE) n° 882/2004, au plan de contrôle national pluriannuel (MANCP), aux systèmes d'audits nationaux des administrations compétentes, au système d'alerte rapide RASFF, au programme « Better Training for Safer Food » et au réseau de la lutte contre la fraude dans le domaine des denrées alimentaires.

EFSA

L'OSQCA est représenté auprès de l'EFSA pour prendre part aux réunions des points focaux de l'EFSA. D'autres groupes de travail auxquels l'OSQCA a participé auprès de l'EFSA portent sur l'élaboration d'une base de données pan-européenne sur les habitudes de consommation de denrées alimentaires, et sur la discussion sur les «chemical occurrence data». Concernant ce dernier groupe de travail, l'OSQCA fait également partie de sous-groupe « Circle of Trust » qui coordonne le projet pilote pour l'échange de données avec les pays participants à travers la plateforme « Data Warehouse » de l'EFSA.

L'OSQCA, en tant que point focal, a participé à l'organisation d'une réunion avec le directeur exécutif de l'EFSA, Bernhard Url, les représentants des autorités nationales travaillant dans le domaine de la sécurité alimentaire et les organisations nationales nommées dans le cadre de l'Art. 36 sur la coopération scientifique. Cette réunion, du 7 décembre 2015, a été organisée dans le cadre de la visite du Luxembourg du directeur exécutif de l'EFSA afin de discuter la coopération entre ces différents acteurs dans des projets de l'EFSA. La réunion a permis aux centres de recherche luxembourgeois LNS, LIH et LIST de se présenter et a ouvert de nombreuses voies vers des projets joints sur l'analyse des risques avec l'EFSA et d'autres États membres de l'Union européenne.

Réunions des représentants des agences nationales de contrôle

Le groupe des « Heads of european food safety Agencies (HoA) » organise deux réunions annuelles auxquelles l'OSQCA participe. Ces réunions des responsables des agences impliqués dans la sécurité alimentaire visent à échanger des opinions et des bonnes pratiques pour garantir la sécurité à chaque étape de la chaîne alimentaire par les différentes modalités de contrôle et à mettre en œuvre de la meilleure manière la législation nationale et européenne y correspondante. En octobre, l'OSQCA a organisé, dans le cadre de la présidence du Luxembourg, la réunion des HoA qui vise à renforcer la collaboration et l'échange d'expériences entre les différentes agences européennes. . Le groupe favorise une augmentation de l'efficacité et de l'efficience des agences de contrôle ainsi qu'une harmonisation de l'exécution des contrôles officiels au sein de l'UE.

VI. Coordination nationale des contrôles officiels

Au cours des années, des réunions nationales sont organisées par l'OSQCA dans le but d'améliorer la collaboration entre les administrations impliquées dans le contrôle de la chaîne alimentaire. Ces groupes de travail sont composés de membres de l'OSQCA et de représentants des administrations concernées par le sujet traité. Ces

sujets et leurs projets qui en découlent sont fixés sur demande ou par des échanges inter-administratifs dans des groupes de travail.

5 réunions du comité de pilotage entre les membres de l'OSQCA et les directeurs et/ou les chefs de service des administrations compétentes ont eu lieu pour discuter du fonctionnement de l'OSQCA, des priorités actuelles, des stratégies à adopter et des activités de contrôle.

Des groupes de travail sur les sujets suivants ont été réunis en 2015 :

- Priorités nationales de contrôle de la sécurité de la chaîne alimentaire
- Démonstration du FoodEx2
- REFIT (Programme pour une règlementation affûtée et performante) du règlement 178/2002
- Gestion des contrôles officiels des additifs dans les denrées alimentaires
- Zoonoses et foodborne outbreaks
- Harmonisation et flexibilité des exigences des systèmes HACCP

Une réunion concernant la nomination des laboratoires de référence avec les responsables du Laboratoire National de Santé a également donné l'occasion à la visite des nouveaux locaux du laboratoire.

Un agent de l'OSQCA a participé à des échanges de vue et d'information avec l'ambassade du Japon au Luxembourg sur les mesures prises, suite à l'incident de Fukushima, concernant l'importation de denrées alimentaires en UE.

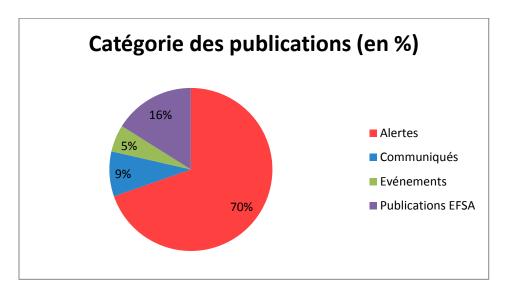
En 2015, il n'y a pas eu de demande de coordination de réponse à l'OSQCA concernant les questions parlementaires ayant trait à la sécurité alimentaire.

VII. Portail internet

Tout au long de l'année l'OSQCA a également tenu à jour son portail internet www.securite-alimentaire.lu. L'OSQCA a traité ou redirigé vers les administrations compétentes toutes les réclamations, plaintes et demandes d'informations de citoyens en relation avec la sécurité alimentaire réceptionnées via un formulaire en ligne sur le site internet. Des fiches informatives pour le secteur ont également été publiées sur le site. L'OSQCA coopère étroitement avec l'Union Luxembourgeoise des Consommateurs (ULC), les responsables du portail qualité et les attachés de presse des ministères de l'Agriculture et de la Santé et les informe de tout rappel de produit de la chaîne alimentaire. Lors des différents incidents alimentaires le portail internet sert de plus en plus de plateforme importante où les administrations peuvent insérer leurs informations destinées au public.

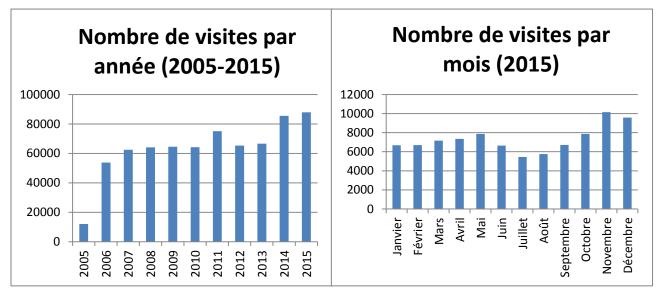
Pour la journée mondiale de la santé du 7 avril 2015, avec comme thème « la sécurité sanitaire des aliments », l'OSQCA a préparé une campagne de sensibilisation sur le portail de la sécurité alimentaire. Ce dossier présente tous les acteurs nationaux et internationaux jouant un rôle dans le contrôle de la sécurité alimentaire.

http://www.securite-alimentaire.public.lu/actualites/evenements/2015/avril/Journee-mondiale-de-la-Sante/index.html



Graphique illustrant la catégorie des publications du portail de la sécurité alimentaire. La rubrique des communiqués reprenant entre autres les mises à jour importantes sur le site et les publications d'institutions autre que l'EFSA.

Le portail internet a été visité, en 2015, 87.911 fois par 55.487 visiteurs différents. Les articles les plus fréquentés furent les alertes. Cette rubrique a été consultée 29.616 fois.



Graphiques représentant l'évolution du nombre de visites au cours des dernières années et par mois en 2015.

En 2015, le projet de la refonte du portail sur la sécurité alimentaire a été entamé.

VIII. Activités dans le cadre de la Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne

Dans le cadre de la présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne, l'OSQCA a participé à l'organisation de deux événements : une réunion des représentants des agences nationales de contrôle le 29 septembre 2015 ainsi

qu'une conférence sur les matériaux entrant en contact avec des denrées alimentaires le 30 septembre 2015.

La réunion des « Heads of Agencies », en présence de la DG SANTE de la Commission européenne et l'EFSA, a permis un échange de points de vue et de bonnes pratiques afin de vérifier le respect de la législation alimentaire et d'améliorer l'harmonisation de la mise en œuvre de cette législation. Les participants ont souligné l'importance de continuer à faire des efforts communs pour s'assurer que la sécurité alimentaire reste capable à répondre à de nouveaux défis et à la révision en cours de la législation concernée. Différents thèmes de coopération ont été discutés et le groupe a surtout accentué des mesures à prendre contre campylobacter en tant que risque pour la sécurité alimentaire. Il a aussi été décidé d'examiner l'utilisation de données de laboratoires industriels dans l'évaluation de risque gouvernementale de la sécurité alimentaire. De plus, un prochain groupe de travail a été établi pour discuter une stratégie commune pour l'utilisation des médias sociaux pour des communications concernant la sécurité alimentaire.

La conférence « Food Contact Materials: Working together for safety and innovation in Europe » a réuni différents acteurs du secteur des matériaux entrant en contact avec des denrées alimentaires comme la Commission européenne, le Conseil de l'Europe, l'EFSA, des experts des États membres ainsi que des représentants de l'industrie. Un accent particulier a été mis sur la sécurité et l'innovation. Différentes workshops ont permis d'aborder en particulier les thèmes des contrôles officiels, de l'analyse des risques et des défis et opportunités d'innovation.

Dans le cadre de la présidence du Conseil de l'Union européenne du Luxembourg, un agent de l'OSQCA a participé en tant qu'orateur à deux conférences à l'exposition mondiale en Italie : la conférence « Fighting food crime – enforcing food safety » organisée par l'unité des Carbinieri sous la tutelle du Ministère de la Santé d'Italie et la conférence sur l'importance et les avantages des audits, organisée par l'OAV.

IX. Divers

L'OSQCA est chargé d'informer le grand public en tout ce qui concerne la sécurité alimentaire. Toute demande d'information ou de coordination entrant par téléphone ou mail est soit traitée directement par l'OSQCA, soit redirigée vers les experts adéquats auprès des administrations compétentes.